

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6819**

Intitulé

MASTER : MASTER MANAGEMENT spécialité Assurance et Gestion du Patrimoine (finalité Professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

activités visées : Activités liées à l'assurance dans tous ces aspects, du particulier et de l'entreprise, ainsi qu'à l'optimisation de leur patrimoine.

Les titulaires du diplôme pourront exercer des postes d'encadrement qui nécessitent des connaissances de haut niveau dans différents domaines et notamment en droit (droit de l'entreprise, droit fiscal, droit du travail, responsabilité civile, droit patrimoniale, droit des marchés financiers), sur les techniques d'assurance, en gestion commerciale et marketing, en gestion financière, en fiscalité et gestion de patrimoine.

Le titulaire de la certification est capable d'effectuer : la fabrication des produits, de la vente, du conseil clientèle professionnelle et particulier, de la gestion des risques et des actifs, du contrôle technique et de la prévention, de la réassurance et des métiers annexes.

La première année de master est toute entière centrée sur l'entreprise et ses risques. La seconde année de master est centrée sur le patrimoine et ses risques, le développement d'une activité de gestion patrimoniale étant une tendance lourde dans le secteur de l'assurance et de la banque.

Il est aussi capable d'utiliser les connaissances juridiques et techniques liées à l'assurance pour comprendre ou rédiger un contrat, comprendre un jugement et analyser la jurisprudence, les règlements relatifs à l'assurance des personnes ou des entreprises, défendre et faire valoir les droits des assurés, les conseiller, expliquer et faire appliquer leurs obligations. Analyser les données d'un sinistre pour établir les responsabilités. Analyser la situation des assurés, entreprises et particuliers, pour évaluer l'importance des risques et établir les conditions de souscription d'un contrat d'assurance. Gérer le budget, établir les besoins et les contraintes d'un service et manager son équipe. Étudier le marché et la clientèle et mettre en place des solutions marketing et commerciales pour promouvoir des produits d'assurance.

-d'étudier le marché, la clientèle et les stratégies des compagnies d'assurance pour mettre en place des solutions marketing et commerciales pour promouvoir et concevoir des produits d'assurance. Analyser la situation financière, fiscale et patrimoniale des particuliers et des entreprises, l'état et l'évolution des marchés financiers et de leurs risques pour concevoir et gérer des solutions patrimoniales.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteurs d'activité : - Informatique/Télécommunication

- Comptabilité/Contrôle de gestion

- Etudes/Conseil

- Communication

- Ressources Humaines

type d'emplois accessibles : La branche d'activité propose plus de 120 métiers différents. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux métiers visés à l'issue du master 2. En gras, figurent les métiers directement accessibles aux étudiants détenteurs du master 1, en gras et en italique ceux qui nécessitent le master 2 et en italique ceux qui leur sont ouverts après quelques années d'expérience. Bien sûr ensuite les perspectives de carrières ouvrent les autres métiers à nos étudiants.

I) La conception et l'adaptation des produits : Études techniques ou actuarielles (Actuaire ; Chargé d'études statistiques) - Le marketing (Chef de produit ; Chargé d'études marketing).

II) L'analyse de risques, la prévention et la souscription : l'analyse de risques et la prévention (Analyste de risques ; Ingénieur préventionniste) - la souscription (Souscripteur).

III) La distribution en réseaux : La vente (Conseiller en assurance-finance ; Chargé de clientèle) - Inspection (Inspecteur réseau vente salarié ; Inspecteur réseau d'agents généraux).

IV) La distribution non salariée : Agences générales d'Assurance (Agent général) - Courtage d'Assurance (Courtier ; Cadre de société de courtage (grosses structures)).

V) L'Emission de contrats et l'indemnisation (Rédacteur) : Gestionnaire de contrats (rédacteur production)- Chargé d'indemnisation

(rédacteur indemnisation).

VI) L'expertise : Expertise avant indemnisation - Expertise après sinistre.

VII) La finance : Gestionnaire actif-passif - Gestionnaire de portefeuille - Conseiller clientèle en gestion de patrimoine.

VIII) Les métiers supports.

IX) L'Informatique / Télécommunication : - Comptabilité / Contrôle de gestion - Etudes / Conseil - Communication - Ressources humaines.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

C1101 : Conception - développement produits d'assurances

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1104 : Direction d'exploitation en assurances

C1103 : Courtage en assurances

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour les titulaires du L3 gestion des assurances, l'entrée dans le Master 1 est soumise au seul prés requis d'avoir obtenu au moins 8/20 dans chaque unité. Pour les autres, les prés requis concernent la manifestation d'un réel intérêt pour le secteur de la banque assurance et la présence de connaissances et/ou de capacités suffisantes en assurance ainsi qu'en droit, en économie et en gestion. L'admission de ces derniers se fait sur dossier et entretien.

L'entrée dans le Master 2 est de droit pour les titulaires du master 1 assurances et gestion du patrimoine ayant obtenu au moins 8 dans chaque unité. Pour les autres elle est soumise sélection et se fait sur dossier et entretien. Par la voie de la formation continue, les salariés doivent justifier de trois années d'expérience en Assurance, ils sont recrutés sur entretien.

Le master 2 spécialité « assurances et gestion des assurances » est organisé en quatre semestres pour un total de 120 crédits ECTS. La formation comprend 5 mois de stage.

Les UE dispensées sont les suivantes :

Semestre 1

UE1 : GESTION DES RISQUES JURIDIQUES (Droit et assurance transport, organisation judiciaire, modalités d'exécution des obligations, assurance construction) 11 ECTS

UE 2 : ASSURANCE DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE (assurances collectives des personnes, assurances spécifiques de l'entreprise, assurance des biens de l'entreprise, assurances de responsabilité civile) 19 ECTS

Semestre 2

UE 3 : GESTION COMPTABLE, FINANCIERE et commerciale (gestion et politique financière, analyse des comptes de l'entrepris, Mix marketing des activités de service) 10 ECTS

UE 4 : FORMATION COMPLEMENTAIRE (anglais, management d'équipe, informatique) 8 ECTS

UE 5 : STAGE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (rapport de stage et projet professionnel personnalisé) 12 ECTS

Semestre 3

UE1 : DROIT DU PATRIMOINE ET DES MARCHÉS FINANCIERS (droit des régimes matrimoniaux, droit des suretés, optimisation patrimoniale, fiscalité prtimoniale) 14 ECTS

UE 2 : MARCHÉS ET RISQUES FINANCIERS (analyse et évaluation des risques financiers, marchés financiers et produits financiers, gestion des risques financiers) 16 ECTS

Semestre 4

UE 3 : STRATEGIE PATRIMONIALE 2 (optimisation patrimoniale 2, fiscalité d'entreprise, droit patrimoniale) 8 ECTS

UE 4 : FORMATION COMPLMENTAIRE (Stratégie marketing des compagnies d'assurance, anglais, conférences professionnelles et ouverture recherche) 9 ECTS

UE 5 : STAGE ET MEMOIRE PROFESSIONNEL 13 ECTS

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle soit sous forme de contrôle continu soit sous forme d'un examen terminal, sauf pour le rapport de stage qui est évalué par un jury de deux enseignants ou d'un enseignant et un professionnel sur la base du rapport lui-même et d'une soutenance orale. La notation se fait sur 600 points par semestre. Le diplôme est obtenu par les étudiants qui ont obtenu une moyenne supérieure à 10/20 soit 600 points en master 1 et en master 2, la compensation entre matières, unités et semestres d'une même année est totale.

Le bénéfice des composantes acquises est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	équipe pédagogique
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Texte réglementaire : Le diplôme de master permet l'obtention de la carte professionnelle d'assurance à la demande de l'étudiant.	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30.10.08 relatif aux habilitations : à compter de l'année 2008.2009, l'établissement est habilité à délivrer le master Management

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove/>

Autres sources d'information :

www.univ-rouen.fr

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Administration des Entreprises - Pôle universitaire des sciences du tertiaire Rouen

Historique :

- campagne 2004 (arrêté du 20.12.05 relatif aux habilitations) : Master Management spécialité 'Assurance et gestion du patrimoine'
- 2002 : IUP Assurances et gestion de patrimoine
- 1997 : Seconde année DU Assurances

Historique de la certification :